



**Pour « sécuriser et renforcer le dispositif d'évaluation actuel des établissements et services sociaux »... et le « rendre plus novateur et intégrateur » :**

**Contribution du GNDA**

Le 10 juillet 2015, le GNDA publiait une contribution en vue de « l'évolution du processus évaluatif dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux » (voir texte en annexe) qui préconise, d'une part, de simplifier et de mieux intégrer l'évaluation au fonctionnement des établissements et, d'autre part, d'incorporer pleinement le regard externe contribuant à garantir l'objectivité de la démarche. Cette orientation rejoint l'objectif de la mission confiée à l'Inspection Générale de l'Action Sociale par le Premier ministre pour « l'évaluation de la politique de contrôle et d'amélioration de l'offre sociale et médico-sociale » (lettre de cadrage du 27 juin 2016).

Le GNDA adhère aux enjeux de cette mission qui consistent : « A court terme, sécuriser et renforcer le dispositif d'évaluation actuel des ESSMS ; à moyen terme, faire évoluer le système actuel vers un système plus radicalement novateur et intégrateur favorisant la qualité des ESSMS. » La réussite du projet évaluatif repose sur la distinction entre une simple mise en conformité et la prise en compte de la complexité et de la singularité des parcours de vie des personnes accompagnées. Sa réussite dépend également du niveau d'appropriation par les professionnels de cette démarche qui constitue un puissant levier de changement des organisations et donc de la qualité des prestations que délivrent les établissements et services. C'est pour cela que le GNDA préconise une forte intégration du processus dans le fonctionnement des ESSMS tel que le prévoit le cadrage de la mission d'évaluation de politique publique.

Le reproche de l'immobilisme et de l'entre soi fait au secteur ne résiste pas à l'expérience effective de l'évaluation et aux ouvertures qu'elle a autorisées. Il est important de dire que le pari de l'amélioration continue de la qualité, fondé sur l'évaluation, posé par la loi rénovant l'action sociale et médico-sociale, est en voie d'être gagné parce qu'il s'est appuyé sur une organisation qui a su intégrer toutes les composantes de ce champ d'activité en respectant la subtilité de leurs articulations. Si la convergence entre le social, le médico-social et le sanitaire doit être renforcée dans le sens d'une vision globale de la santé, elle ne peut se réduire à une simple intégration d'une logique dans une autre.

En mars 2013, le GNDA avait versé au débat une proposition concrète pour envisager l'avenir du dispositif qui doit supporter cette ambition de l'amélioration continue de la qualité des prestations en action sociale et médico-sociale. Outre l'outil proposé alors – une Haute Autorité de l'Action Sociale et Médico-sociale qui demeure pour nous un objectif à long terme – il nous semble important de réaffirmer, aujourd'hui, les fondamentaux sur lesquels doit reposer la structure amenée à accompagner le processus évaluatif.

Il ne s'agit donc pas de revendiquer « un système qualité propre au secteur SMS » qui renvoie à une vision corporatiste mais, bien au contraire, de concevoir un dispositif qui:



**GROUPEMENT NATIONAL DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX D'ASSOCIATION  
DU SECTEUR ÉDUCATIF, SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL**

- dans ses analyses, prend en compte toutes les parties prenantes de l'action et, au premier chef, les personnes concernées ;
- dans sa production, croise les regards et les analyses entre les professionnels, les usagers, les gestionnaires et des experts ;
- dans sa gouvernance, assure une représentativité des parties prenantes ;
- dans ses validations, confronte des points de vue du champ professionnel et d'un conseil scientifique ;
- dans ses finalités, laisse ouvert le débat au profit de référentiels diversifiés répondant à des repères communs.

De notre point de vue, ces conditions sont la garantie de la qualité de l'accompagnement des personnes accueillies tant dans le champ de l'inclusion sociale, de la protection de l'enfance administrative et judiciaire, du médico-social (handicap et dépendance).

Le GNDA tient à interpeler les pouvoirs publics sur le risque qu'il y aurait à bouleverser un modèle d'action qui commence à produire ses effets. S'il convient de la nécessité de faire évoluer le système pour lui donner encore plus de force et de pertinence, notamment sur la garantie de la qualité du regard externe porté sur le dispositif, il est essentiel que la réforme renforce les dynamiques à l'œuvre plutôt que d'unifier des procédures ce qui aurait des effets contre-productifs.

Texte rédigé par la commission évaluation du 31 août 2016,

Validé par la commission technique du 9 septembre 2016

Soumis à validation du conseil d'administration du 28 septembre 2016